

Le Cailloutain

JOURNAL MUNICIPAL DE CAILLOUX-SUR-FONTAINES | N° 55 - HIVER 2012



Un transformateur qui a la patate !

PROJET

Quoi de plus triste qu'un transformateur électrique ? C'est le constat de monsieur Vera, propriétaire de la brasserie L'assiette du Franc-Lyonnais. Sur son terrain, un local technique électrique dénotait avec le paysage et les lignes modernes du restaurant. Après un premier contact avec ERDF, il est autorisé à le repeindre. « Nous avons tout de suite eu l'idée de faire un dessin comme à Tramoyes où les transformateurs ont l'apparence de légumes », explique-t-il. Le résultat est là : un hommage à la pomme de terre, version BD. Le dessin proposé par Adrien, un jeune artiste, a tout de suite plu au restaurateur ainsi qu'à monsieur le Maire. Quant à ERDF, ils aiment beaucoup l'idée et pensent la développer ailleurs ! Réalisé en octobre dernier, le relooking du transformateur fait des émules : il n'est pas rare de voir les passants sourire à la vue des pommes de terre dessinées. Et à ceux qui se demandent « pourquoi une patate ? », il existe plusieurs réponses : c'est un hommage à la gastronomie, un clin d'œil à la célèbre Fête de la pomme de terre ainsi qu'à l'une de ses anciennes Miss, serveuse à la brasserie...

diapo
séance

La Séréna mène l'enquête...



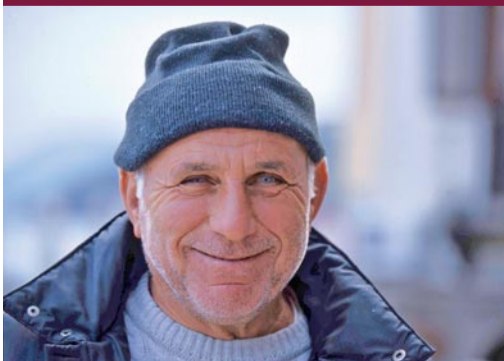
Qui a tué l'éditeur de l'ex-chanteuse, Monica Vereti ? Un meurtre, trois suspects, trois versions des faits... et une belle intrigue pour les comédiens de la troupe Séréna ! Pour l'association, l'année s'achève sur des applaudissements et un beau succès avec les trois représentations de la pièce Meurtre à trois voix. Mais ce n'est pas fini ! La Séréna se remet déjà au travail pour trouver une nouvelle pièce à présenter l'an prochain, en novembre 2012 !

Amitié et musique autour du Beaujolais nouveau

C'était le 18 novembre dernier. Le moto club Les Guidochons célébrait l'arrivée du Beaujolais nouveau. Goût de banane ou de fruit rouge ? La cuvée 2011 tendrait plutôt vers la framboise. En tout cas, sa dégustation est toujours l'occasion de se retrouver en toute convivialité autour d'un mâchon en musique. Au menu : saucisson, pomme de terre, hot-dogs et crêpes, mais aussi une démonstration de cors de chasse et l'interlude musical du groupe Gones N'Rosettes !



Invitation aux voyages...



Dans la série des Carnets de voyage, la bibliothèque a proposé deux belles escales en cette fin d'année. Première étape, à Saint-Petersbourg : la plus européenne des villes de Russie a gardé les fastes de son histoire. Autre décor, autre climat, celui de la Sicile pour la séance du 2 décembre dernier : une île tout en contrastes, influencée par les civilisations arabes, grecques et normandes. D'autres sessions sont prévues en 2012... renseignez-vous à la bibliothèque !

point de vue du maire



Michel Rousseau

Bilan de mi-mandat : promesses tenues

En 2008, les Cailloutains renouvelaient leur confiance en l'équipe municipale.

Aujourd'hui, à la mi-mandat, de nombreux projets ont vu le jour, répondant aux engagements pris lors des élections. Dans le domaine économique, nous avons soutenu les commerces de proximité — la boulangerie, l'épicerie, le café et sa licence tabac — et réuni les conditions de réalisation de l'Actipôle, qui accueille aujourd'hui quarante entreprises. Nous avons préservé le caractère rural de notre village, en définissant les zones agricoles dans les documents d'urbanisme et en encourageant l'installation et le regroupement des agriculteurs. Les grands projets d'aménagement du centre ont, eux aussi, bien avancé : la zone du Favret entre aujourd'hui dans sa phase d'étude juridique. Quant à la centralité, le projet a été présenté en comité de quartier. Pour rester connectés à notre temps, nous avons développé les moyens de communication : site Internet, newsletter, panneaux lumineux, salle informatique à l'école, dématérialisation des démarches administratives... De nombreux projets complémentaires ont été menés, comme le plan de circulation du Grand Guillermet, le plan lumières, l'audit énergétique de dix bâtiments municipaux, l'entretien du patrimoine. Toujours, nous avons eu le souci d'une gestion saine : nos emprunts sont à taux fixe et les impôts n'ont pas augmenté depuis 2008. Au printemps, vous recevrez un document plus complet de ce bilan à mi-parcours.



Ascenseurs : chantier accessibilité !

L'un à la mairie, l'autre à l'école. Les deux ascenseurs en cours d'installation rendront ces deux bâtiments municipaux accessibles à tous. Zoom sur les travaux.



Gérer les travaux

Jusqu'au printemps, les travaux occasionneront des perturbations. A l'école, les chantiers bruyants seront réalisés les mercredis et pendant les vacances scolaires, afin de ne pas perturber les enfants. A la mairie, l'accueil du public évoluera en fonction des travaux : certains bureaux seront déplacés à l'étage, d'autres resteront au rez-de-chaussée. La commune compte sur votre compréhension durant ces aménagements !



André Bruyas

parole d'élu

« Ces travaux représentent un coût : 300 000 €, dont 30 % sont financés par l'Etat, le Département et le député de la circonscription. Mais cet investissement est nécessaire. Aujourd'hui, beaucoup de personnes sont freinées pour accéder aux services, notamment les personnes âgées ou handicapées. L'accessibilité pour tous est une mission de service public ! »

André Bruyas, adjoint au maire en charge des Finances, du Transport, des Affaires scolaires, de l'Informatique et du Développement durable

Que chacun puisse accéder aux principaux bâtiments publics. C'est l'ambition de la commune, qui devance l'obligation réglementaire de rendre accessibles les lieux publics d'ici 2015. A l'école et à la mairie, les travaux vont bon train. L'objectif : installer deux ascenseurs, afin de desservir les étages. En effet, les personnes à mobilité réduite, les seniors, les poussettes ont bien du mal à grimper les marches ! Ainsi, plus d'une fois, il est arrivé que des personnes ne puissent pas accéder à la salle des mariages, lors de cérémonies. Les ascenseurs y remédieront.

Respecter le patrimoine

Les architectes ont révisé plus d'une fois leur copie, pour intégrer les ascenseurs, sans dénaturer le patrimoine architec-

tural. Ainsi, à l'école, la cage d'escalier est utilisée à cet effet. A la mairie, plusieurs hypothèses ont été envisagées avant le choix final. Situé sur l'aile droite de la mairie, un ascenseur en verre jouera sur les transparences, en préservant la façade. L'escalier sera adapté avec des rampes, pour permettre un accès aux fauteuils et poussettes.

Penser à demain !

L'ascenseur de la mairie a également été conçu dans la perspective d'un agrandissement des locaux municipaux. En effet, le projet de la zone du Favret, qui accueillera des habitants supplémentaires dans les dix ans à venir, aura des conséquences sur les services aux citoyens ! L'ascenseur pourrait ainsi desservir une annexe future.



LE PARCOURS DE...

Tous les trimestres, le Cailloutain consacre une rubrique aux habitants du village, à travers trois objets qui ont marqué leur parcours.



Cyrielle Renard

Son sport, c'est le handibasket. En 2012, elle participera aux jeux paralympiques de Londres. Portrait d'une battante.

Il y a quatre ans, elle était à mille lieues d'imaginer qu'elle participerait aux jeux paralympiques. C'est à cette époque qu'elle a commencé à jouer au basket. Depuis, que de chemin parcouru ! De matchs en entraînements, elle a pris goût à ce sport palpitant. Elle a aussi amélioré sa technique... à tel point qu'elle a été repérée par un membre de l'équipe de France féminine. Depuis, tout est allé très vite.

En septembre dernier, direction Israël pour les championnats d'Europe. Son équipe est arrivée dans les quatre premières, lui assurant une place pour les prochains jeux paralympiques qui se tiendront à Londres en 2012. Si elle a encore du mal à réaliser, Cyrielle Renard se prépare activement, multipliant les entraînements. Il n'y a pas un jour sans un match ou une séance de musculation. « C'est contraignant bien sûr, mais la passion me donne envie de me surpasser », explique-t-elle. Comptant sur le soutien de son compagnon, également joueur d'handibasket, et sur les encouragements de sa famille, elle est motivée comme jamais. Pour elle, la participation aux jeux paralympiques est aussi une belle occasion de faire parler du handisport. « Peu de médias s'y intéressent, déplore-t-elle, alors que les basketteurs valides disposent d'une belle fenêtre médiatique ». Si le regard de la société sur le handicap évolue, il reste, selon elle, de gros progrès à faire. Le jour où les épreuves de handisport seront intégrées au programme officiel des jeux olympiques, nous aurons déjà fait un grand pas, conclue Cyrielle. Souhaitons-lui bonne chance pour 2012 !



Son fauteuil de basket

Sur le terrain, pas question de jouer avec un fauteuil ordinaire ! Cyrielle possède un fauteuil sur-mesure adapté à la pratique du basket : des roues inclinées pour mieux pivoter et ne pas basculer, une barre de protection au niveau des pieds pour éviter les chocs avec les autres joueurs et une petite roulette à l'arrière pour assurer la stabilité lors des déplacements.

Le ballon de basket

Quand elle joue en équipe mixte, le ballon est de taille 7, c'est-à-dire le modèle généralement utilisé par les joueurs masculins. Il pèse environ 600 grammes. En équipe féminine, le ballon est plus léger, environ 500 grammes. C'est ce modèle qu'elle utilisera lors des jeux paralympiques en 2012. Un poids non négligeable, notamment en handibasket où tout se joue avec les bras !



L'arc

Avant de faire du basket, Cyrielle a pratiqué le tir à l'arc, pour le plaisir mais aussi pour la compétition. Ce sport plus posé lui a beaucoup appris, notamment pour la



concentration. « Un bon complément pour le basket », affirme-t-elle. Même si aujourd'hui le basket lui prend beaucoup de temps et d'énergie, elle fait quelques tirs de temps en temps.



Comités de quartier : mode d'emploi
Depuis un peu plus d'un an, les comités de quartier font vivre la démocratie participative dans notre village. Les habitants jouent le jeu en donnant leur avis sur de nombreux sujets touchant à la vie municipale. Cependant, le mode de fonctionnement des comités de quartier nécessite d'être précisé, pour éviter les déceptions ou les incompréhensions. Les comptes rendus ne sont pas des feuilles de route. Aborder des travaux de voirie ou d'éclairage ne signifie pas qu'ils seront réalisés ! Les demandes nécessitent d'être listées, classées par thème, hiérarchisées en fonction des priorités et du budget communal : c'est le rôle des élus référents. Certaines questions supposent une étude plus approfondie ou la sollicitation du Grand Lyon, du Département... Je me suis rendu aux dernières réunions pour

clarifier les rôles de chacun : ma démarche a été bien comprise. Je me suis engagé à ce que toute question posée trouve sa réponse, qu'elle soit négative ou positive. J'invite les Cailloutains à faire vivre les comités : votre avis est précieux pour améliorer collectivement la qualité de vie du village.

La place de l'école, plus accueillante
Les habitants le souhaitent depuis longtemps. Au printemps, le parking situé devant l'école fera peau neuve. Créé de manière provisoire, sans être bien délimité, cet espace dénaturait le centre du village. Il sera agrémenté d'un sol en gazon, de bancs et de verdure, pour le rendre plus agréable et esthétique. Bien entendu, l'aménagement de la zone du Favret nous amènera à reconsidérer cet espace, dans les dix ans à venir. En atten-

dant, ces travaux sont nécessaires pour améliorer l'image du cœur de village.

Le Favret : les propriétaires informés
Le projet d'aménagement du Favret évolue dans le bon sens, puisque la division de l'espace, le tracé des voies principales et secondaires sont actés. Cette zone se destine à accueillir huit cents habitants supplémentaires, d'ici 2025. Fin janvier, début février, les propriétaires des terrains seront invités par la mairie pour un temps d'information sur l'avancé du projet et sur leur rôle dans le processus. L'étape suivante est déterminante, puisque le dossier sera étudié par une équipe de juristes, puis mis à la disposition des aménageurs, afin qu'ils fassent des propositions. Les habitants seront invités à donner leur avis sur les différents projets, au cours de réunions publiques.

LES NOUVEAUTES

Élections : un nouveau bureau à Cailloux

L'unique bureau de vote de la salle des fêtes ne suffisait plus. C'est pourquoi la mairie a décidé d'en créer un deuxième pour les deux échéances électorales de 2012 : les présidentielles et les législatives. Pour ne pas bousculer les habitudes, les deux bureaux seront installés dans l'ancienne salle des fêtes. Avant de venir voter, les électeurs devront



vérifier sur la carte qu'ils auront reçue par courrier le numéro du bureau de vote auquel ils sont rattachés. Sur place, les deux bureaux — le 1 et le 2 — seront indiqués et fléchés.

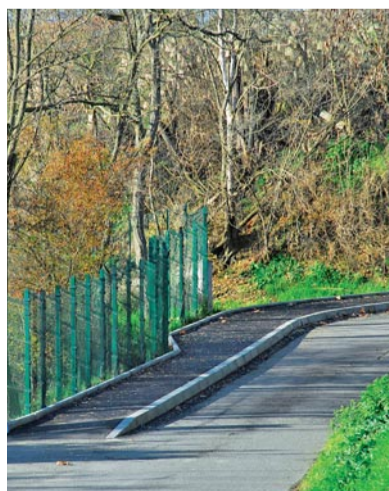
À noter que la mairie recherche des bénévoles pour tenir les bureaux de vote les 22 avril et 6 mai pour les présidentielles et les 10 et 17 juin pour les législatives. Vous êtes intéressés ? Renseignez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Travaux : quoi de neuf à Cailloux ?

Fin novembre, les Cailloutains qui ont l'habitude d'emprunter la route de Saint-Trivier en direction de Montanay ont dû noter le changement : un « tourne à gauche » a été installé récemment pour sécuriser le secteur et faciliter le flux automobile. Concrètement, les voitures qui tournent à gauche s'insèrent dans une voie prévue à cet effet et ne bloquent pas la circulation derrière elles. Les travaux ont été réalisés par le Département du Rhône, à la demande de la mairie.

Autre changement notable, pour les piétons cette fois-ci ! Le trottoir de la montée des Roches va être prolongé jusqu'à derrière la mairie dans le courant de l'année 2012. Les aménagements seront gérés par le

Grand Lyon et ne devraient pas perturber la circulation automobile. D'autres informations seront transmises en temps voulu.



LES PETITES INFOS D'ACTU

ATOUBUS : DONNEZ VOTRE AVIS



La mise en place d'Atoubus a modifié les transports en commun qui desservent la commune. La mairie souhaiterait connaître l'avis des usagers. Satisfait ? Mécontent ? Faites-le savoir, en déposant votre commentaire sur un cahier, disponible en mairie. Précisez bien la ligne, l'arrêt, la direction concernée, l'heure, notamment les retards ou avances au-delà de trois minutes, les problèmes de correspondance, les temps de trajets... ces retours sont précieux pour améliorer le service !

NOUVEAUX COURS DE GYM

Avis aux amateurs de gym ! L'Acaps propose de nouveaux horaires de cours. De la gymnastique d'entretien le lundi, de 8 h 45 à 9 h 45, et le jeudi, de 10 h 15 à 11 h 15. Du stretching le vendredi, de 8 h 45 à 9 h 45. Un forfait « journée » donne accès à l'ensemble de ces cours.

LES QUARTIERS BAPTISÉS !

Le Trêve Oray, les Diligences, le Guillermet, le Château... c'est ainsi que se nomment, désormais, les différents quartiers du village. Un choix concerté, puisque ce sont les habitants eux-mêmes qui ont pu exprimer leur choix, lors des comités de quartier.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'APEC

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Véronique Lograsso laisse la place à Nicolas Grenèche, à la tête de l'association des parents d'élèves de Cailloux. Une nouvelle page pour l'école, dont de nombreux projets dépendent directement de l'implication des parents bénévoles !

TROTTOIRS : STATIONNEMENT GÊNANT !

Attention aux mauvaises habitudes ! Les véhicules garés sur les trottoirs constituent une gêne et un danger. Les piétons, les personnes avec poussette sont parfois obligés de marcher sur la chaussée pour contourner les voitures mal stationnées. La mairie invite les automobilistes à un peu de civisme.

VACANCES D'HIVER : QUELLES DATES ?

Cette année, les enfants sortiront de classe le vendredi 10 février après la classe et retrouveront le chemin de l'école le lundi 27 février, après deux semaines de repos bien mérité.

DON DU SANG : C'EST MAINTENANT !

Et si votre bonne résolution pour 2012 était de donner votre sang ? Lundi 16 janvier, de 16 h 30 à 19 h 15, rendez-vous à l'ancienne salle des fêtes, pour commencer l'année sous le signe de l'entraide et de la solidarité. La collecte est organisée par l'Amicale des donneurs de sang du village.

PASSEPORTS : CE N'EST PAS À CAILLOUX !

Vous avez besoin de refaire votre passeport ? Inutile de vous rendre à la mairie du village : elle n'est plus habilitée à en délivrer. Les demandes pour les nouveaux passeports biométriques se font à la mairie de Rillieux-la-Pape, de Caluire-et-Cuire ou de Neuville-sur-Saône. Retrouvez la liste complète des communes qui délivrent des passeports sur www.ants.interieur.gouv.fr



SALON DES VINS 3 ET 4 MARS 2012

Depuis 18 ans le Lions club du Val de Saône organise un Salon des vins en présence d'une soixantaine de vignerons-producteurs venant de toutes les régions de France et rigoureusement sélectionnés garantissant ainsi la qualité des vins proposés. Le Lions club remercie les cailloutains qui chaque année par leur présence assurent la réussite de ce salon. Les sommes récoltées lors de cette manifestation seront reversées intégralement aux œuvres sociales sans aucun frais de fonctionnement, telles que le financement de chien d'aveugle, de bourses d'études pour des lycéens et des séjours de vacances pour enfants. **Samedi 3 et dimanche 4 mars de 9h à 18h, au Centre Jean Vilar de Neuville sur Saône.**

7 janvierGALETTE DES ROIS, PAR LES AMIS DU 3^e ÂGE
Contact : Claudia Guillet - 04 78 22 05 41**7 janvier**SPECTACLE PERCUSSIONS,
PAR LA SOCIÉTÉ MUSICALE
Contact : Béatrice Servant - 04 72 42 28 43**13 janvier**GALETTE DES ROIS, PAR LE CYCLO SPORT
Contact : Daniel Viana - 04 78 91 06 82**14 janvier**VŒUX DU MAIRE, PAR LA MAIRIE
Contact : 04 78 22 01 08**16 janvier**DON DU SANG,
PAR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG
Contact : Gisèle Oderut - 04 78 22 03 24**21 janvier**CABARET JAZZ, PAR LA SOCIÉTÉ MUSICALE
Contact : Béatrice Servant - 04 72 42 28 43**29 janvier**APRÈS-MIDI JEUX, PAR L'APEC
Contact : Nicolas Grenèche - 06 99 81 49 82**3 février**CONFÉRENCE NIGER, PAR LA BIBLIOTHÈQUE
Contact : Elisabeth Lordez - 04 78 22 55 11**4 février**FOIRE AU BOUDIN
À SATHONAY-VILLAGE, PAR LE FCFL
Contact : Jean-Michel Brevini - 06 18 11 38 99**2 mars**CONFÉRENCE MONGOLIE,
PAR LA BIBLIOTHÈQUE
Contact : Elisabeth Lordez - 04 78 22 55 11**3 mars**CARNAVAL, PAR L'APEC
Contact : Nicolas Grenèche - 06 99 81 49 82**10 mars**FÊTE DU COCHON,
PAR LE RACING GUIDOCH'TEAM
Contact : Jacquin Braga - 06 22 06 69 78**17 mars**SOIRÉE ARTISTIQUE,
PAR LA SOCIÉTÉ MUSICALE
Contact : Béatrice Servant - 04 72 42 28 43**23 mars**CONFÉRENCE NAMIBIE,
PAR LA BIBLIOTHÈQUE
Contact : Elisabeth Lordez - 04 78 22 55 11**25 mars**LOTO, PAR LE FCFL
Contact : Jean-Michel Brevini - 06 18 11 38 99**31 mars**CONCERT SPHAERA,
PAR LA SOCIÉTÉ MUSICALE
Contact : Béatrice Servant - 04 72 42 28 43

L'ÉVÉNEMENT

Le Grand Guillermet : les travaux commencent !



Des chicanes et des marquages au sol seront bientôt installés sur cette route départementale pour limiter la vitesse des automobiles et sécuriser les riverains.

C'est officiel ! Le plan de circulation et le budget ont été votés au dernier conseil municipal. La route du Grand Guillermet va très prochainement changer d'allure avec l'installation

d'imposantes jardinières qui répondront au double objectif de ralentir la circulation et d'agrémenter le quartier. Concrètement, les automobilistes ne pourront plus se croiser de front sur certaines sections de la route mais devront lever le pied pour céder le passage. Des efforts seront également portés sur la visibilité aux intersections. La route restera toutefois praticable pour les bus et les tracteurs.

Voilà qui devrait rassurer les riverains, notamment les piétons qui se sentaient en insécurité, à cause de la vitesse des véhicules. Pour les élus, résoudre ce problème était une priorité. Une commission a été composée spécialement pour travailler sur le plan de circulation. Depuis 2003, plusieurs solutions ont d'ailleurs été testées : plateau surélevé, panneau de limitation, marquage au sol...

Les essais ont montré que certaines alternatives étaient plus efficaces. En concertation avec les riverains, premiers concernés par les aménagements, elles ont été retenues. Ces équipements sont aujourd'hui complétés par l'installation des chicanes-jardinières qui obligeront les conducteurs à s'arrêter par endroits. Reste la question des trottoirs : trop étroits, ils seront élargis pour sécuriser pleinement le quartier. Cette réflexion est en cours. Elle est menée dans le cadre d'un projet plus global intégrant plusieurs axes de circulation dans la commune.

UN GESTE POUR L'AVENIR

Réduire ses déchets : un enjeu pour demain

Le tri des déchets est devenu un réflexe chez la plupart des Cailloutains. Désormais, l'objectif est de réduire le volume de sa poubelle ! Quelques gestes simples y contribuent.

A la maison

Vos appareils électroménagers sont en panne ? Ne les jetez pas, réparez-les ! Vieux vêtements et objets divers peuvent trouver une nouvelle vie auprès d'associations de solidarité ou sur les étales d'un vide grenier. Quant au matériel de bricolage, il est possible de louer de nombreux appareils à la journée, à des prix intéressants. Tous les ans, vous recevez 15 kilos en moyenne de publicité dans votre boîte aux lettres. Un autocollant « stop pub » suffit pour y remédier.

Au jardin

En compostant vos déchets alimentaires et de jardin, vous pouvez réduire votre poubelle de 40 kilos par an et par personne. A même le sol

ou dans un composteur, votre engrais est 100 % naturel !

Au supermarché

Évitez les produits trop emballés, qui représentent une part importante de ce que vous jetez ! Les écorecharges, les aliments en vrac, les fromages, poissons et viandes à la coupe évitent de nombreux emballages. Et pour



faire vos courses, mieux vaut un cabas réutilisable qu'un sac plastique jetable.

Au travail

Pour votre thé ou votre café, préférez une tasse réutilisable aux gobelets en plastique ! Quant aux impressions de documents, faites-en un usage raisonné : recto-verso, réutilisation en brouillon...

La mairie réduit ses déchets

Soucieuse de ses déchets, la mairie a investi, cette année, dans un broyeur de végétaux. Il est utilisé pour réduire les coupes de branches en copeaux. Ces résidus servent ensuite dans l'entretien des plantations municipales : déposés au pied des arbres, des arbustes ou plates-bandes, ils constituent de bonnes protections pour les sols.

